

# Témoignage à la table ronde

## Session de l'URCEC, 14 janvier 2015 à Paris

### Un peu d'histoire

Le réseau AGI (Action Grand sud Inter tutelles congréganistes) est né en 2002 à l'initiative de deux supérieures, Sœur Marie Sylvie de la Présentation de Marie à Bourg Saint Andéol (07) et Sœur Marie des sœurs du cœur de Jésus et de Marie à Tournon (07).

Nous avons invité pour une première rencontre des congrégations de spiritualité proche mais à l'époque nous n'avons pas pensé aux congrégations masculines...

Nous avons écrit une charte en 2009 et nous sommes arrivés à ce jour à la mise en place d'une association loi 1901.

Nous sommes 4 congrégations de taille très différente au regard du nombre d'établissements scolaires de chacune (de deux établissements à une trentaine)

- les sœurs de la Présentation de Marie de Bourg Saint Andéol
- les sœurs du Saint Sacrement de Valence
- les sœurs de Saint Joseph de l'Apparition de Gaillac
- les sœurs du Cœur de Jésus et de Marie de Tournon

D'autres congrégations ont longtemps cheminé avec nous, citons :

- les sœurs de l'Union de Saint François de Sales de Rodez
- Les sœurs de la charité de Jeanne Antide Thouret

Elles ont quitté le réseau pour différentes raisons, l'une pour dévolution de tutelle l'autre car il y a eu un regroupement de plusieurs congrégations, les autres, non citées) pour éloignement géographique par exemple

### Notre fonctionnement et nos actions

Le conseil du réseau AGI, composé des autorités de tutelle et des délégués sœurs ou laïcs, se réunit environ 4 à 5 fois par an.

Le réseau est une aide à l'exercice de la tutelle et de l'autorité de tutelle. Citons l'entraide (visite de tutelle, analyse de situations complexes, etc...), partage autour des problèmes rencontrés dans nos réseaux.

Nous avons monté ensemble des temps d'animation (journée avec les CE et présidents d'OGEC par exemple), des temps de formation , un voyage, pèlerinage à Rome.

Nous avons élaboré une pochette cartonnée à l'attention de tous nos enseignants et personnels.

La mise en place d'une formation de personnes ressources dès les premières années a été très importante pour le réseau.

Elle a permis de mobiliser des membres de nos communautés éducatives, de tisser des liens entre les différents acteurs de nos établissements, de fédérer nos équipes autour d'autres projets de formation.

### **Nos questions, nos perspectives**

La question de la pérennité du réseau est la première interrogation importante. Continuer oui mais comment ? Pourquoi ?

La mise en place de l'association loi 1901 est une partie de la réponse, nous y croyons.

Au delà de l'entraide dans l'animation de nos réseaux, la question de l'autorité de tutelle se pose. Comment le réseau AGI pourrait-il aider les autorités de tutelle est une question que nous nous posons

Nous avons mis en place, depuis septembre, un animateur de réseau et nous voulons ouvrir plus largement à d'autres laïcs de notre réseau (ouverture de l'AG de notre association à d'autres chefs d'établissement en exercice).

Nous voulons aussi ancrer notre réseau dans le charisme de nos fondateurs.

Nous avons travaillé à partir de nos différents charismes avec l'aide de Christiane Durand. Cela a permis de faire ressortir nos points communs mais aussi nos particularités. Il nous reste à finaliser un texte de référence pour le réseau.

Nous voulons mettre en place à nouveau une formation de « personnes ressources » qui nous permettra de toucher d'autres enseignants, des personnels et de consolider l'animation du réseau.